C A N A D A

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

PROVINCE DE QUÉBEC
District de Montréal

N^{O} : R-4177-2021 – Phase 2

ÉNERGIR, s.e.c., société dûment constituée, ayant sa principale place d'affaires au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, province de Québec, H2K 2X3

(ci-après « **Énergir** »)

AFFIDAVIT

(*ART. 29 DU RÈGLEMENT SUR LA PROCÉDURE DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE*)

Je, soussignée, **CAROLINE DALLAIRE**, faisant affaire au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis directrice exécutive, Réglementation et tarification, chez Énergir;

2. J'ai connaissance des faits allégués dans la 7e demande réamendée d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des *Conditions de service et Tarif* d'Énergir, s.e.c. à compter du 1er octobre 2022 (ci-après « **Demande** »), ainsi que dans les pièces déposées au soutien de cette dernière énoncées à la liste révisée des pièces datée du 6 septembre 2022 (ci-après « **Pièces** »);

3. Les Pièces ont été préparées par moi, ou sous ma direction et mon contrôle, pour le compte d'Énergir;

4. J'atteste que les faits qui sont allégués dans la Demande et dans les Pièces sont, au meilleur de ma connaissance, véridiques;

5. Par la présente, j'accepte et adopte, pour le compte d'Énergir, les Pièces.

ET J'AI SIGNÉ PAR MOYEN TECHNOLOGIQUE, à Montréal, le 6 septembre 2022.

Caroline Dallaire
Caroline Dallaire (6 sept. 2022 14:57 EDT)

CAROLINE DALLAIRE

AFFIRMÉ SOLENNELLEMENT devant moi, par moyen technologique,
à Chambly, ce 6e jour de septembre 2022

Ninon Viel, 203406
Commissaire à l'assermentation pour le Québec

Commissaire à l'assermentation
NINON VIEL
203406
Pour le Québec